

Les permanences d'été de la Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne de retour dans les communes du territoire

Du 25 juillet au 30 août, la Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne réitère ses permanences. Un camion itinérant fera escale dans des stations touristiques du territoire à la rencontre des employeurs et salariés. L'objectif est d'apporter des réponses aux problématiques de l'emploi saisonnier concernant l'emploi lui-même, la formation, le logement, le transport, les conditions de travail et la santé au travail.

Voici les arrêts effectués **de 9h30 à 13h** par le camion itinérant la Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne :

- **Narbonne-plage** les lundis 25 juillet et 29 août. Les terrasses de la mer.
- **Port-Leucate** les mardis 26 juillet et 30 août. Espace Henry de Monfreid.
- **Gruissan** les lundis 1^{er} et 22 août. Parvis du palais des congrès.
- **Saint-Pierre-la-Mer** les mardis 2 et 23 août. Place des Vergnettes.
- **Narbonne** le lundi 8 août. Promenade des Barques.
- **Port-la-Nouvelle** le mardi 9 août. Espace animation Mouettodrome - front de mer.

Employeurs, salariés ou personnes en recherche d'emploi sont accueillis sur place sans rendez-vous. Des partenaires sont présents sur certaines permanences : service de renseignements en droit du travail, partenaires sociaux... Plus d'informations sur le site ou la page Facebook de la MTS.

Le service de la MTS, proposé par la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, est mené en collaboration avec les partenaires sociaux, l'État, et les collectivités locales afin d'apporter une réponse globale et concertée aux problématiques liées à la saisonnalité.

Contact et renseignement :

07 87 63 07 16

emploi.saison@legrandnarbonne.com

www.emploi.legrandnarbonne.com

et sur la page facebook de la Maison du Travail Saisonnier du Grand Narbonne.